

TECHNOLOGIE	Presentation de l'année 2017 -2018	NIVEAU 4ème
-------------	---------------------------------------	-------------



Logiciel
Programmation
scratch



**Thèmes : Comment automatiser une maison ?
Quelles solutions pour économiser de l'énergie ?**

CI 1 : Présentation de la domotique

CI 2 : Sources d'énergie / Transformation d'énergie

CI 3 : Modélisation 3D (sweet home 3D)

CI 4 : Commande ou pilotage d'un Objet technique

CI 5 : Gestion de l'énergie (chauffage et eau)

CI 6 : Projet conception d'un objet technique

Note : le terme " CI" veut dire centre d'intérêt

TECHNOLOGIE	Présentation de l'année 2017 -2018	NIVEAU 4ème
--------------------	---	--------------------

CONTRAT A RESPECTER POUR LA BONNE MARCHE DES COURS

- 1) Pour prendre la parole à voix haute, je lève le doigt et attends l'autorisation.
- 2) Je ne dois pas me lever sans autorisation.
- 3) Je ne dois pas sortir avant l'autorisation du professeur, même si la sonnerie a sonné.
- 4) Nous disposons de matériel onéreux et professionnel qu'il est impératif de respecter.
- 5) Je n'ai pas le droit d'utiliser une machine sans l'autorisation et la présence du professeur.
- 6) Je dois travailler en respectant les règles de sécurité. (Vous même ainsi que les personnes qui vous entourent)
- 7) Je n'ai pas à me servir dans les armoires sans l'autorisation du professeur.
- 8) À la fin du cours, il ne doit pas y avoir de papier par terre.
- 9) Les tables ne sont pas des cahiers de brouillon, je n'ai donc pas à écrire sur les tables.
- 10) Aucun élève n'a l'autorisation de sortir tant que tout le matériel n'est pas rangé.
- 11) Je dois mettre ma chaise sur la table (si vous avez cours en fin de journée) afin de faciliter le travail du personnel d'entretien.
- 12) Tout vol de matériel implique une sanction.
- 13) Lorsque j'utilise un ordinateur, je suis responsable de celui-ci. Je dois donc respecter les règles de la charte informatique présente dans le carnet de correspondance.
- 14) Lorsque nous sommes deux à un ordinateur, nous sommes tous les deux responsables du matériel.
- 15) En ce qui concerne la casse du matériel, deux cas sont à envisager : Cas N°1. Vous cassez par exemple un foret en travaillant normalement. Vous prévenez le professeur qui examine avec vous les causes de cette casse puis il vous redonne un autre foret pour continuer votre travail. Cas N°2 Vous chahutez avec un camarade et vous cassez un foret. Dans ce cas-là, vous devez payer le détérioré. (Matériel professionnel très onéreux). Signature de l'élève précédé de la mention « lu et approuvé » :